



DESTINATAIRES :

- MM les Présidents et membres des Bureaux Techniques Nationaux
- MM les Présidents des Bureaux Techniques Régionaux **pour diffusion aux personnes concernées**
- Les présents et excusés (cités ci-dessous)

Copie pour information :

- MM M. VION – F. SAGUEZ – D. LOISON
- MM les Présidents des Comités Régionaux
- Le siège des Comités Régionaux
- FAE
- AGIL INFORMATIQUE, VOLA

Nos Réf : BR/MF N° 61717

Anancy le 6 janvier 2017

COMPTE RENDU DES REUNIONS TECHNIQUES DE LA COMMISSION NATIONALE REGLES ET CONTROLES Samedi 5 novembre 2016 à Anancy

Compte rendu de la réunion plénière (9h00)

Présents : BAR Jean Louis (MB), BARACH Daniel(CE), BASTIEN Maurice (MB), BERTRANUC Michel (PE), BILLY Philippe (SV), BLANC Marcel (AP), BLANCHON Francis (PE), BORNAT Pierre (FFS), CACHAT Pierre (MB), CHAPUIS Dominique (SA), CHEVALIER Christophe (DA), COLOMBAN Yvon (AP), CORTINOVIS Joseph (MB), COSTERG Jean-Lou (SA), COUSSEAU Xavier (AP), CRETIN-MAITENAZ Robert (MJ), DEBART Jean Louis (MB), DELGADO Abel (DA), DHEYRIAT Fabienne (SA), DIXON Neil (MJ), DODIN Yves (MV), DUBOUCHET Daniel (SA), DUBOUCHET Karine (SV), DURAND-POUDRET Gérard (MB), DYEN Jean Louis (AP), FAVROT Jean-Philippe (MJ), FERREIRA Jean Pierre (VOLA), FEMY Christian (SA), FINE Laurence (AP), FLEURY Bruno (FFS), FRAISSE Philippe (DA), FROSSARD Christian (FFS), GALY Geneviève (PE), GOUJON Jean Baptiste (FZ), GOULESQUE Audrey (AU), GUIGNIER Claude (DA), HABERER Bernard (MV), HAMM Michel (IF), JECHOUX Dominick (SV), LALLOZ Daniel (AU), LALLOZ Martine (AU), LEFEVRE J Paul (IF), LEFEVRE Sylviane (IF), LEICHER Roland (MV), LESIEUR Richard (AU), LEVRIER François (MJ), MAGAND Guy (DA), MARTIN Jean-Yves (LY), MASCIA Mario (SA), MICHAUD Jacques (PO), MICHAUD Jean François (FZ), MICHAUD Martine (FZ), MORAT Gilles (SA), NUSSBAUM Gérard (MV), OLIVIER François (CA), ORECCHIA Philippe (CA), PASCAL Michel (SA), PICQ Didier (DA), PREALPATO Jean Gilles (SV), RAMIERE Bernard (SA), RIBET Noel (AP), ROYDOR Patrice (MJ), ROUSSEAU Jacky (MJ), ROUSTAIN Jean Paul (SA), SAGE Mathieu (SA), SALVI Franck (FFS), SANDRIN Stéphane (AU), SANTOS Patrice (PO), SERVAIS Raymond (OU), TARDOS Georges (PE), TARDOS Jérôme (PE), TISSOT Eve (MJ), TOURET Jean-Pierre (LY), TOURNIER Christophe (MB), TRACHSEL William (MJ), VASSALLO Christophe (FFS), VEDERE Jean Jacques (PO), VERGNE François (MB), VINCENDET Claude (SA), VITTOZ Stéphane (MB), ZANCANARO Jérôme (MB)

Excusés :

BERARD Bruno, CLARINO Roger, CLET Daniel, COAT Rémi, COSSERAT Pierre, DUMONT Christian, FIUS Jordi, GUERINDON Philippe, LIROT Bernard, PIGELET GREVY Anne Chantal, RACLOT Xavier, SENZIER Patrick, SULTAN Denis, VIDAL Jean Pierre, VION Michel, VITTOZ André

✓ Accueil de Bernard RAMIERE :

Les images du clip vidéo retraçant les moments intenses que nous ont fait vivre les membres de l'ensemble des Equipes de France ont accueilli les nombreux participants dans la salle Honoré BONNET.

En déplacement, pour le FIS Council à OBERHOFEN, le Président Michel VION avait tenu à s'excuser et à nous souhaiter de fructueux travaux.

Christian FEMY représentant le Ski à la Fédération Française Handisport a souhaité assister à nos réunions, c'est donc avec grand plaisir qu'il présente les similitudes des organisations pouvant exister entre les 2 fédérations.

Jean-Pierre FERREIRA représentant la société VOLA nous rejoindra dans le courant de la matinée.

Se sont excusés : Les représentants de la Fédération Andorrane de Ski
Mrs Daniel CLET, Philippe GUERINDON, Roger CLARINO et Pierre COSSERAT (Agil)

C'est avec une grande tristesse qu'une minute de recueillement est observée pour saluer la mémoire de Claude MASSENA disparu brutalement en Août dernier.

Interventions

Tour à tour, les responsables des diverses activités sont conviés à présenter un bilan de la saison écoulée.

⇒ **Pierre BORNAT**, pour le Ski Alpin met l'accent sur les 128 podiums d'une discipline qui ne peut avoir d'entraînements hors-neige.

⇒ **Christian FROSSARD**, pour le Ski de Fond relève l'importance de la Commission Règles et Contrôles et signale la reconnaissance de la catégorie U8.

⇒ **Christophe VASSALLO**, pour le biathlon souhaite une mutualisation des moyens en raisonnant « Nordique ».

⇒ **Jean Louis DEBART** présente le périmètre dévolu à la nouvelle commission nationale « Esprit Racing » qui doit à terme regrouper, en alpin comme en nordique, les activités Masters et Corps.

Le temps imparti pour cette réunion plénière n'a malheureusement pas permis aux autres représentants d'activités de s'exprimer.

Informations données par la Commission

Formations des officiels :

⇒ Une nouvelle édition du Livret de Formation est à disposition ; elle intègre la formation des Jeunes Juges (UNSS ou autre) (Voir le [référentiel](#) relatif à la formation des officiels)

⇒ Le [Calendrier des Formations](#), dont la mise en ligne sur le site FFS a été majoritairement souhaitée en 2015, est sous utilisé. Quand bien même certains comités bénéficieraient de leur propre réseau d'information, l'utilisation de ce calendrier est à favoriser.

⇒ Les Outils de Formation réactualisés (visuels) seront prochainement mis à la disposition des Présidents des BTR en téléchargement par l'envoi d'un mail. Cette année encore une certaine confidentialité de ce type de documents est à respecter.

⇒ D'autres « Outils » et « utilitaires » destinés au plus grand nombre sont par contre disponibles en téléchargement sur le site de la FFS (*rubrique : [Compétitions - Téléchargement puis onglet « COMPLEMENT »] accessible à partir d'une discipline que vous aurez choisie*)

Lien depuis le Ski Alpin : <http://www.ffs.fr/ski-alpin/competitions/telechargements?rubrique=complements>

Chronométrage :

⇒ Le logiciel skiFFS n'étant pas opérationnel à ce jour, la version 2017 de FFSSKI est à disposition via le canal habituel. Cette version ne tient compte que des adaptations strictement indispensables qui ont été portées à notre connaissance.

⇒ Il est rappelé que la société VOLA offre gracieusement son logiciel de chronométrage à tout club en faisant la demande.

⇒ Le compte rendu de la réunion du Bureau Technique « Informatique et Technologies » du 11 juin 2016 mentionne les conditions d'utilisation – en courses FFS - du matériel de chronométrage non homologué par la FIS.

Ces conditions, comme d'autres, feront l'objet d'un règlement [« Chronométrage – Principes et Organisation »](#) en cours d'élaboration.

Gestion du fichier des Juges :

Suite à la disparition de Claude MASSENA, Michel PASCAL – secrétaire de la commission - est proposé pour assurer la poursuite de la mission. Cette proposition ne fait l'objet d'aucune opposition.

Contrôle anti-dopage

Pierre BORNAT rappelle que dans le cadre de contrôles nécessitant une technique invasive (prise de sang par exemple) ainsi que pour la sortie du territoire, il est nécessaire que le compétiteur mineur dispose d'une [autorisation parentale](#).

- La question est posée quant à la numérisation de tels documents confiés à un accompagnant.
- Autre question : Lors de la délivrance de la Licence Carte Neige Compétiteur serait-il possible d'y adjoindre ces documents ?

Certificat médical

Bruno FLEURY nous informe de l'assouplissement de la fréquence de fourniture du certificat médical lors du renouvellement de la licence. Sauf pour le biathlon où elle restera annuelle.

Suivre ce lien afin de connaître les règles de délivrance du certificat médical
<http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGCOMMU/FFSreg-reg1k.pdf>

La sécurité

La présentation d'une statistique des accidents liés à la pratique du ski n'est pas concevable en l'état, trop peu de rapports d'accidents étant fournis en fin de saison.

Rapports des groupes de travail organisés lors de cette journée

Ces rapports font l'objet d'un relevé de décisions ou de comptes rendus annexés au présent document.

Avant de lever la séance et d'inviter l'assistance à rejoindre les salles des différentes réunions techniques, Bernard RAMIERE félicite l'unique récipiendaire des Trophées 2015 de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) et invite les présidents de BTR à lui faire dorénavant leurs propositions.

Félicitations à Mme. Mariannick BRAU (Snowboard Comité PO)

A l'issue des Réunions Techniques, les participants étaient conviés à un débriefing général. Chacun des responsables a pu ainsi présenter un bilan, certes succinct, des débats de la journée.

Le rapporteur,
Michel PASCAL

Le Président de la Commission
« Règles et Contrôles »,
Bernard RAMIERE

ANNEXES

RELEVES DE DECISIONS des réunions suivantes qui se sont déroulées au cours de la journée :

- du Bureau Technique National Alpin
- du Bureau Technique National Nordique
- du Bureau Technique National Ski de Vitesse
- des Bureaux Techniques Nationaux Ski Freestyle et Snowboard

Relevé de décisions du **Bureau Technique National Alpin** lors des Réunions Techniques de la Commission Nationale Règles et Contrôles le samedi 5 novembre 2016 à ANNECY

Intervenants : Mme Sylviane LEFEVRE, MM. Pierre BORNAT, Bruno FLEURY, Jean-Loup COSTERG, Bernard RAMIERE

Présents : BARACH Daniel(CE), BASTIEN Maurice (MB), BERTRANUC Michel (PE), BLANC Marcel (AP), BLANCHON Francis (PE), BORNAT Pierre (FFS), CACHAT Pierre (MB), CORTINOVIS Joseph (MB), COSTERG Jean-Lou (SA), DEBART Jean Louis (MB), DELGADO Abel (DA), DHEYRIAT Fabienne (SA), DIXON Neil (MJ), DODIN Yves (MV), DYEN Jean Louis (AP), FERREIRA Jean Pierre (VOLA), FEMY Christian (SA), FLEURY Bruno (FFS), FRAISSE Philippe (DA), GOUJON Jean Baptiste (FZ), GOULESQUE Audrey (AU), GUIIGNIER Claude (DA), LALLOZ Martine (AU), LEFEVRE J Paul (IF), LEFEVRE Sylviane (IF), LEICHER Roland (MV), LESIEUR Richard (AU), LEVRIER François (MJ), MASCIA Mario (SA), MICHAUD Jacques (PO), MICHAUD Jean François (FZ), MICHAUD Martine (FZ), MORAT Gilles (SA), NUSSBAUM Gérard (MV), ORECCHIA Philippe (CA), PASCAL Michel (SA), PICQ Didier (DA), RAMIERE Bernard (SA), RIBET Noel (AP), ROUSSEAUX Jacky (MJ), SANTOS Patrice (PO), SERVAIS Raymond (OU), TARDOS Georges (PE), TARDOS Jérôme (PE), TISSOT Eve (MJ), TOURET Jean-Pierre (LY), VEDERE Jean Jacques (PO), VINCENDET Claude (SA), ZANCANARO Jérôme (MB)

Absents excusés : Anne-Chantal PIGELET, Gilles MAZZEGA, Joe GALINIER, Philippe GUERINDON, Jean Claude DALLOZ BOURGUIGNON. Roger CLARINO

Absents ; Rémi BAYLOT

1^{ère} partie 10h00 - 12h30

Ouverture de la réunion après approbation du compte rendu de la séance du 7/11/2015

A) Informations apportées par le Bureau Technique National :

1. Pierre BORNAT - point sur les équipes nationales et retour sur les différentes réunions d'inter-saison.

- Présentation de la piste préparée par les services de **l'Alpe d'Huez**. Devant les difficultés rencontrées sur les sites habituels il convient de remercier cette station pour son investissement.
- Le congrès de CANCUN et les réunions de ZURICH ont entériné le retour au **radius 30** au 1^{er} Juillet 2017. A la veille des JO de 2018 ne va-t-on pas vers un resserrement de l'élite ?
- Rappel sur la norme **RH 2013** applicable aux casques en GS - SG - DH à compter de novembre 2016 pour les Catégories ≥ U14.

Rappel pour les Délégués Techniques qui ne sont pas des « experts » L'art. 222.1 du RIS reste entièrement applicable « le compétiteur est personnellement responsable de son équipement ... » en cas de

rajout d'accessoires (Go Pro ou autocollants) est-on sûrs du respect de la norme AFNOR d'origine ?

- La FIS a adopté les préconisations de la France en matière d'évolution des tracés pour les Jeunes (U12 à U16) → **obligation de figures** à savoir 3 minimum (1 double + 1 triple + 1 banane).
- Bien que reconnaissant l'importance des nouveaux moyens de communication, la FIS n'a pas statué sur l'utilisation des **drones**.
- On se dirige vers un abandon du **Combiné Alpin (AC)** après les prochains JO au profit d'épreuves individuelles ou par équipes tels que les parallèles, plus télévisuelles.

2. Pierre BORNAT - quelques rappels et constats

- L'utilisation de **plaques de rehausse** demeure interdite chez les Jeunes.
- Le **respect des règles** de traçage et de sécurité incombe au jury sous l'autorité du Délégué Technique.
- La France a suivi l'Autriche dans sa proposition de « **rajeunissement des catégories** ». Après 4 ans d'existence, un retour en arrière sera examiné au printemps prochain (application 2018-2019 ?).
- « **Relative âge effect.** » : il pourrait s'agir, pour l'établissement des listes de départ des compétitions jeunes inférieures aux U14, de tenir compte de l'âge réel du concurrent lié à la date de naissance plutôt que de la catégorie d'âge, comme pratiqué en suisse. La réflexion est ouverte.
- Le **réchauffement climatique** est une réalité. Pour preuve la limite pluie / neige établie aujourd'hui entre 1200 et 1500 m se trouvera à 1800 m en 2050
- **Evolution sociétale** : les multimédias ralentissent la pratique du sport. On pourrait parler là de problème de santé publique car la pratique du sport sauvage disparaît également.
- **Formation à la vitesse** : La pratique de la vitesse est de plus en plus difficile (mise à disposition, sécurisation des pistes, etc...). La FIS - consciente du phénomène - mène une réflexion sur la création éventuelle de camps internationaux pour les Jeunes.

On retrouve ici l'importance de faire des **Combi-Race** qu'il ne faut surtout pas confondre avec des Skicross.

3. Bernard RAMIERE (DT FIS)

En l'absence de Mme. Anne-Chantal PIGELET GREVY -excusée - le bilan des effectifs est présenté. La FFS compte dans ses rangs 44 Délégués Techniques Internationaux. Le prochain séminaire aura lieu les 11 et 12 novembre à BARCELONE où 4 candidats participeront aux épreuves écrites.

Le **cursus** des 3 nouveaux postulants est validé. Les critères de ce cursus seront dorénavant strictement respectés.

4. Didier PICQ complète les informations données par Jean Louis DEBART lors de la réunion plénière au sujet des épreuves « Esprit Racing » à savoir que les courses ex Masters sont ouvertes aux U30.

5. Jean Lou COSTERG livre un compte rendu de la réunion tenue la veille :

- Le **matériel de sécurité** est trop souvent mal positionné et de mauvaise qualité.
- Il convient d'**être vigilant** et de faire bien attention aux installations mises en place par les services des pistes.

- Les homologations ou ré-homologations de pistes sont de plus en plus demandées par les ESF, les communes ou les services des pistes, organismes qui n'ont pas la culture ni les connaissances du milieu compétition.
 - Le responsable régional présent dans l'organigramme de la Commission Règles et Contrôles (structures) en tant que « **Responsable Régional des pistes** », s'il est concerné, devra mentionner « Inspecteur ». L'inspecteur étant le référent régional de l'homologation des pistes de son comité.
6. Bruno FLEURY est interpellé sur la présence au départ de coureurs porteurs d'attelles ou de prothèses.
- « Il est bien évident que l'utilisation de **moyens non naturels** tels que décrits à l'article 222.5 du RIS sont à exclure » pour de plus amples applications, la question reste cependant posée.
7. Claude VINCENTET confirme l'obligation qu'il y a de porter mention d'un accident sur le rapport du DT.
- La production de ce rapport est indispensable à l'établissement de statistiques.
Ce rapport, à compléter, est téléchargeable depuis le logiciel de course ou le site de la FFS <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGCOMMU/FFSreg-reg1rapportaccident.pdf>
8. Christian FEMY (Ski Handisport) remercie les organisateurs qui acceptent déjà des coureurs victimes d'accidents de la vie mais reconnaît que **certains handicaps sont difficiles à intégrer**.
- Néanmoins on verra dès cette saison leur participation aux épreuves Internationales Jeunes (SCARA et autre)
- Il invite chacun à se rendre sur les sites des SAISIES fin mars pour le déroulement des Championnats de France Handisport toutes disciplines.

2ème partie 13h45 - 16h15

B) **Décisions du Bureau Technique National lors des réunions de la CNSA :**

- Bernard RAMIERE : évolution des circuits de compétitions et des pénalités de course.
 - Les Circuits de Compétition 2016 / 2018
- Création du circuit **Ski Promo National Tour** à l'instar du Ski Chrono National Tour. Il est accessible aux coureurs citoyens et à tout coureur non inscrit au SCNT. Il s'agit d'une porte ouverte sur l'élite.
- Le schéma des circuits est présenté selon le vocable « **à chacun son circuit** » et sera disponible sur le site ffs : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp1f.pdf>
- Actualisation du tableau des dénivelés et du nombre de portes : Les valeurs sont actualisées pour tenir compte des incohérences entre celles des catégories prises individuellement et celles concernant les regroupements. Ces tableaux sont en ligne <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp1e.pdf>
 - Redéfinition des valeurs de pénalités mini toujours dans l'optique d'une mise en valeur du point FFS :
- Création des **niveaux, R_PO et FFS_U18** et mises en place de **pénalités appliquées**
- <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp3b.pdf>

Ces mesures ne vaudront que si elles sont accompagnées d'un **respect des règles** et des dénivelés/nombre de portes (précédemment décrit). Les situations rencontrées au cours de la saison (liste remise à chaque BTR) telles que dénivelés insuffisants ou nombre de portes incompatibles, pourront être évitées en utilisant le niveau **Courses Pénalisées**.

- Les courses inscrites aux calendriers seront en conformité avec le schéma des Circuits. L'attention est attirée sur la présence et l'homologation des courses **UNSS** qui devront respecter les termes de la convention (ne peuvent être homologuées que les épreuves de niveau **Excellence** et les **Championnats de France**).

C) Logiciel de gestion des courses :

- Le logiciel **skiFFS** de la société **AGIL** n'est pas suffisamment avancé pour pouvoir être distribué. Le début de saison se fera donc avec **FFSSKI 2017**.
- Sur le site d'**AGIL** figurent également les applications spécifiques développées notamment par Philippe **GUERINDON**. Les « **ADDS-ON FFSSKI** » et notamment la matrice de calcul sont des compléments, indispensables à tous les gestionnaires.

D) Débriefing avec l'ensemble des réunions techniques.

Clôture des débats à 16h30

Etabli par :
Michel PASCAL

Vérifié par :
Bernard RAMIERE

Réunion du **Bureau Technique National Nordique** lors des
Réunions Techniques de la Commission Nationale Règles et Contrôles
le 5 Novembre 2016 à ANNECY.

Intervenants : Mrs Yvon COLOMBAN, Christian FROSSARD - Christophe VASSALLO

Présents : CHAPUIS Dominique (SA), CHEVALIER Christophe (DA), COLOMBAN Yvon (AP), CRETIN-MAITENAZ Robert (MJ), DURAND-POUDRET Gérard (MB), FAVROT Jean-Philippe (MJ), FINE Laurence (AP), FROSSARD Christian (FFS), GALY Geneviève (PE), HABERER Bernard (MV), HAMM Michel (IF), MAGAND Guy (DA), MARTIN Jean-Yves (LY), MORAT Gilles (SA), NUSSBAUM Gérard (MV), ROUSTAIN Jean Paul (SA), SALVI Franck (FFS), SANDRIN Stéphane (AU), TOURNIER Christophe (MB), TRACHSEL William (MJ), VASSALLO Christophe (FFS), VERGNE François (MB), VITTOZ Stéphane (MB)

Absents excusés : DUMONT Christian

SAUT SPECIAL & COMBINE NORDIQUE

1. Journée Nationale de formation et recyclage des officiels Saut + CN

La traditionnelle journée de rassemblement a eu lieu le samedi 29 octobre 2016 au CNSNMM de Prémanon, sur le site des tremplins des Tuffes. Cette réunion a vu la participation de **24 personnes**, provenant des 5 Comités:

- Massif des Vosges; - Massif du Jura
- Mont-Blanc, Savoie et Sport de neige du Dauphiné.

Durant cette journée, nous avons distribué les nouveaux livrets du Règlement International du Ski (RIS-Livret III) Jul.2016, aux personnes présentes ainsi qu'en nombre suffisant aux responsables de la formation dans les Régions. L'objectif étant que chaque volontaire à une formation, puisse détenir dès le début de sa formation, le fascicule référent à la discipline.

Franck Salvi a apporté différents commentaires sur les évolutions de ce règlement, ainsi que des informations suite à sa participation au recyclage DT FIS auquel il a participé avec Pascal Malec à Seefeld les 14 & 15 octobre.

En terme de formation, nous avons présenté le *tronc commun inter-disciplines* en particulier en direction des candidats à l'examen de Juge de compétition. Nous avons parcouru les critères d'analyse du jugement de style.

Durant la 2ème partie de cette journée, hormis les candidats, les participants ont pris part à une information donnée par Franck Salvi sur le travail d'opérateur vidéo-mesure. L'objectif visé, est de former des référents locaux, qui pourront fonctionner indépendamment sur les compétitions nationales, et dès l'an prochain obtenir une nouvelle qualification « **Opérateur Système** » ou « Opérateur vidéo ».

En parallèle, deux sessions d'examen théorique ont été conduites, une pour la qualification « juge de compétition » et l'autre comme « délégué technique ». Ce contrôle de connaissances a été suivi avec succès par les 6 candidats. Nous avons ainsi des Officiels FFS en plus :
3 pour la Savoie, 2 pour le Massif Jurassien et 1 pour le Mont-Blanc.

2. Evolution du formulaire de rapport du délégué technique

Afin de faciliter le travail des DT, et offrir la possibilité de rendre son rapport avant de quitter le site de compétition, nous avons confirmé l'utilisation du formulaire informatisé d'homologation (comme cela avait déjà été décidé lors du recyclage du 13 novembre 2015). Le DT pourra s'appuyer sur la disponibilité du (de la) secrétaire d'épreuve, afin de ne pas déranger la personne en charge des calculs. L'objectif est que le rapport du DT soit terminé sur le site de la compétition, remis à l'organisateur qui a en charge sa diffusion avec les résultats pour homologation. Nous ferons le point sur ce fonctionnement à la fin de la saison 2016 /17.

3. Saison à venir

Mise en place d'un dispositif pour plus d'efficacité sur le traitement des résultats, en particulier la transmission des notes des juges vers le traitement des résultats informatiques.

Franck Salvi a présenté le système qui sera utilisé systématiquement sur les épreuves nationales du Samse Tour. Une formation spécifique est prévue pour la prochaine journée de recyclage le 18 novembre 2017.

Il est convenu de l'achat de 6 tablettes que Franck Salvi pourra faire circuler sur les différents sites de compétition et remettre aux juges missionnés. Celles-ci pourraient éventuellement servir aussi pour les départs en Combiné Nordique et pour renforcer les dispositifs de contrôle à l'arrivée (arrivées groupées).

SKI DE FOND

Saison écoulée

- Problème de jugement du style classique.
- Importance du traçage pour limiter les fautes de style dans les épreuves en Classique.
- Fiabilité du chronométrage pas toujours parfaite, même avec des prestataires.
- Mise en place d'un système vidéo pour les départs en poursuite afin de contrôler si les concurrents n'anticipent pas leur départ.

Saison à venir

- Mise en place d'un dispositif pour plus d'efficacité sur les circuits Fond Spécial : Délégués Techniques nationaux, D.T. Adjoint systématique + superviseur de chronométrage.
- Document de formation pour les juges de style et les damedeurs.
- Achat de 2 tablettes pour filmer les passages en classique. Celles-ci serviront aussi pour les départs en poursuite et pour renforcer les dispositifs de contrôle des arrivées groupées.

Modifications règlements FIS et FFS :

Calcul des points courses :

- **Coef. 2800 pour le ski de fond d'été (FIS)**. La FFS ne suivra pas l'instauration de ce coefficient. On reste sur les coefficients actuels. Cela va dans le droit fil de l'orientation prise qui consiste à se caler sur le ski de fond.
- **Coef. 2800 pour le ski de fond populaire (FIS)**. La FFS ne souhaite pas instaurer ce coefficient. On reste sur les coefficients actuels.

Seules les épreuves dont la distance sera de 50 km ou plus (ou 42 km ou plus si le site est situés à 1500 m) seront prises en compte pour le calcul des points FIS. La FFS ne suivra pas cette règle.

- **Coef. 1200 sur la poursuite (FIS) : Les points courses seront calculés sur le deuxième jour de course.** Les points ne seront plus attribués sur le résultat final de la poursuite. La FFS appliquera cette nouvelle mesure

La longueur des bâtons pour les épreuves en classique sera au maximum de 83 % en fonction de la taille du coureur. Des contrôles aléatoires seront effectués en courses nationales. Se pose la question d'appliquer cette mesure aux U16. La discussion est en cours.

Modifications des circuits nationaux :

- **Marathon Ski Tour** : resserrement des bénéficiaires des lignes bonifiées. Seront en première ligne ou assimilés les coureurs classés de 1 à 30 au classement scratch provisoire chez les hommes et de 1 à 8 chez les Dames.
- **Calcul des « points places » pour le sprint en U16.** Le calcul se fera désormais sur l'épreuve de qualification mais aussi sur les phases finales.
- **La catégorie U8 est créée.** La commission médicale a fait des recommandations : Il ne s'agit pas de compétition mais de « Rencontres Nordiques » sans notion de distance mais avec la mise en place d'ateliers ludiques. Température minimale -5°C, tenue adaptée, pas plus de 6 rencontres par saison.
- **Suppression de la catégorie Masters en ski de fond d'été.**
- **« Samse National Tour » par club (nouveau mode de calcul)**
Le classement par Club sera établi selon ce critère : « Les clubs sont classés par addition de point place (Epreuves individuelles du SNT) de ses 4 meilleurs coureurs dans leur catégorie respective. Ces 4 coureurs doivent comporter au minimum 1 homme, 1 dame, et 1 senior (homme ou dame). »
- **Amende** pour les inscriptions en retard. (50 € au profit de l'organisateur)
- **Charte de fartage** : pas de modification contrairement au biathlon. Les seniors sont libres de leur fartage sauf pour les épreuves suivantes : Skiathlon des Championnats de France, Championnats de France longues distances ainsi que les qualifications sprint du Samse National Tour 1 et du Samse National Tour 6

SKI DE FOND D'ETE

La saison internationale s'est déroulée normalement avec une équipe nationale autonome. Le calendrier FIS n'est pas très fourni même si les organisations sont de grandes qualités.

Coté national, c'est un peu pareil, le calendrier n'est pas très étoffé. Les Championnats de France sont le point d'orgue de la saison. A Autrans les Championnats de France ont été les plus aboutis de ces dernières années. A noter une ombre au tableau (indépendante de l'organisation), l'usurpation d'identité d'un coureur. Cette affaire est entre les mains de la DTN. Côté FIS, il est souhaitable que ce genre de problème soit traité au niveau national.

Il est demandé une réunion technique en fin d'hiver, afin de préparer avec suffisamment d'anticipation, la saison estivale.

Un point important est soulevé, celui de la date de la prise, ou du renouvellement des licences. L'assemblée est unanime sur le fait que c'est un frein au développement du ski en général.

A l'étude :

Le tarif pour le ski de fond d'été.

Les Championnats de France à Arçon.

L'évolution du chronométrage.

La politique en faveur des circuits internationaux

La restructuration des règlements sur le site FFS

BIATHLON

La station des Saisies revient dans le circuit national. Le site des Tuffes est très utilisé. Le protocole de fartage a été modifié du fait de problèmes de santé. L'application du fart et la structuration de la semelle du ski se fera juste avant le départ par les coaches FFS quand il y a des sélections sinon les CTS s'en chargeront.

Point de règlement :

- Le barème des sanctions a été clarifié. En Mass Start et en Relais l'« overlap » sera effectif.
- Le jury pourra modifier la première boucle s'il estime qu'il y a danger. Il sera également possible de modifier l'ordre d'emprunt des pistes ainsi que les distances.
- Un athlète est déclaré « PRESENT » sur le site dès lors qu'il est inscrit à une compétition. (Contrôle anti dopage : refus de se présenter)
- Groupe de départ au choix pour le top 15 (Coupe du Monde ou IBU Cup)
- Les priorités des concurrents qui se trouvent au pas de tir ou sur l'anneau de pénalité sont désormais clairement définies au règlement.
- Le circuit international Juniors prend de plus en plus d'importance. Il existe maintenant des quotas et ce circuit compte 6 étapes.

Chronométrage :

Le mode de chronométrage avec transpondeurs devient de plus en plus nécessaire pour apporter des informations sur le déroulement de la course. Différents systèmes ont été testés avec succès. Il restera à rendre compatible le traitement de ces données avec le logiciel de courses FFSSKI . Une demande officielle a été faite à AGIL.

Le financement sur l'achat de ce matériel est également à définir.

Formation :

Afin d'avoir des Délégués Techniques performants, le nombre d'intervenants est relativement restreint. Un séminaire a lieu tous les deux ans. Les Délégués Techniques sont mis en situation réelle en organisant eux-mêmes des compétitions de sélections FFS.

Afin de sensibiliser les jeunes coureurs aux règlements, un quiz est proposé lors du PNJ.

Réunion du Bureau Technique National **SKI DE VITESSE** lors des
Réunions Techniques de la Commission Nationale Règles et Contrôles
le 5 novembre 2016 à ANNECY.

Intervenants : Mrs Jean Gilles PREALPATO, Bernard RAMIERE, Claude VINCENDET, Stéphane SANDRIN

Présents : Karine DUBOUCHET REVOL, Jean-Lou BAR, Daniel DUBOUCHET, Dominick JECHOUX, Xavier COUSSEAU, Daniel LALLOZ, Jean Gilles PREALPATO

A. Informations apportées par le Bureau Technique National :

- Changement du responsable chargé du Chronométrage pour le Ski de Vitesse après la démission de Madame Nathalie OLSSON-PICARD. Elle sera remplacée par Monsieur Stéphane SANDRIN du Comité Auvergne.
- Changement concernant la participation au Speed Master de France de Vars cette saison ; il n'y aura que 20 places pour les hommes et 5 places pour les dames.
- Des précisions ont été apportées concernant les règles sur les réclamations et leurs limites de dépôts.

B. Points abordés ayant fait l'objet d'une validation par le BTN :

- Participation aux courses des U18 avec les U21. Ce point-là est conforme au règlement FIS. Lors du Championnat de France U21 si c'est un U18 qui remporte l'épreuve il aura le titre de « Champion de France U21 ». Il pourra donc obtenir deux titres de « Champion de France » l'un dans sa catégorie U18 et le deuxième dans la catégorie U21.
- En « SDH » les Masters (M et V) auront la même vitesse que les U30. De 170 Km/h elle passera à 200Km/h.
- En course de Promotion les vitesses pour les catégories Jeunes ont été arrondies et prendront 1km/h de plus. Exemple : La vitesse pour les U18 était de 159km/h elle passera à 160km/h.
- Pour faciliter certaines homologations de piste, la vitesse est passée de 150km/h à 160km/h.
- Les courses « Animations / Découvertes » ont changées et s'appelleront désormais « Courses de Promotions» qui est une appellation fédérale.

C. Points abordés devant faire l'objet d'investigations complémentaires :

Néant

D. Points abordés devant faire l'objet d'une validation par la Commission Règles et Contrôles : Néant

E. Points non abordés : Néant

F. Questions diverses : Le rôle du BTN.

Etabli par : JG PREALPATO

Vérifié par : JL BAR

**Relevé de décisions des Bureaux Techniques Nationaux Ski Freestyle et
Snowboard lors des Réunions Techniques de la Commission Nationale
Règles et Contrôles le samedi 5 novembre 2016 à ANNECY**

Intervenants : François OLIVIER

Présents : François OLIVIER

Absents excusés : Daniel CLET

A. Informations apportées par le Bureau Technique National : Néant

B. Points abordés ayant fait l'objet d'une validation par le BTN : Néant

C. Points abordés devant faire l'objet d'investigations complémentaires :

Une réunion est programmée en semaine 45 avec Daniel CLET (BTN Ski Freestyle)

La mise à jour des règlements communs aux 2 activités et la création d'un brevet de Délégué Technique commun seront à l'ordre du jour.

D. Points abordés devant faire l'objet d'une validation par la Commission Règles et Contrôles : Néant

E. Points non abordés : Néant

Etabli par : François OLIVIER